La SPCA réclame l'interdiction des calèches à Montréal



Des calèches sur la rue de la Commune à Montréal. (Archives)
PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE / PRESSE CANADIENNE/PAUL CHIASSON

Radio-Canada

Publié le 13 août 2015 à 11 h 03 HAE
Mis à jour le 13 août 2015 à 11 h 38 HAE

Prenez note que cet article publié en 2015 pourrait contenir des informations qui ne sont plus à jour.

La SPCA de Montréal réclame une réglementation qui mène à l'élimination des calèches dans les rues de la métropole québécoise, estimant que l'industrie inflige des souffrances aux chevaux. Des allégations que rejette Luc Desparois, un important caléchier de Montréal.

La branche montréalaise de la Société de prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) lance sa campagne « Le centre-ville de Montréal n'est pas un endroit pour des chevaux ».

À lire également : Les chevaux de calèches ont-ils leur place en milieu urbain?

La SPCA lance également une pétition dans le but d'obtenir l'appui de la population dans sa croisade.

L'organisme appuie sa démarche en énumérant les accidents récents impliquant des chevaux. Un cheval a fait une chute à l'angle des rues Notre-Dame Ouest et Peel, dans le Vieux-Montréal, le 14 juillet dernier, et un autre s'est effondré, victime d'épuisement, la semaine dernière à Québec, rappelle l'organisme.



Tara Schulz a photographié un cheval qui peinait à se relever.
PHOTO : TARA SCHULZ

La SPCA précise que des chevaux travaillent souvent neuf heures par jour, sept jours par semaine, parfois par des chaleurs accablantes, pour rentrer, à la fin de leur journée de travail, dans des stalles où ils ne peuvent guère bouger.

L'organisme ajoute que les chevaux travaillent dans un environnement stressant, où le bruit des voitures et le risque de collision les mettent en danger, comme les passants qui les côtoient. Les années de marche sur le bitume – une surface anormalement dure pour les chevaux – leur causent des blessures aux pattes.

Coderre serre la bride

Le maire de Montréal, Denis Coderre, tempère les allégations de la SPCA qui parle d'une maltraitance généralisée envers les chevaux. Il explique que plusieurs changements ont été apportés à l'industrie depuis 2012 et que d'autres sont à prévoir d'ici l'automne, mais que son administration « a les choses bien en mains ».

L'administration Coderre a demandé à un organisme spécialisé de lui faire des recommandations dans le but d'améliorer la condition des chevaux dans l'industrie des calèches. Les recommandations de l'organisme à but non lucratif (OBNL) sont attendues pour l'automne et alimenteront la réflexion du maire Coderre quant à l'avenir des calèches à Montréal.

M. Coderre ajoute que « la santé des bêtes, la façon dont elles sont traitées et l'infrastructure qui va avec » constituent les principaux axes qui guideront sa décision.

> **« Je pense que les calèches font partie de la signature de Montréal »**
>
> — Denis Coderre

Malgré un préjugé favorable à l'industrie, le maire Coderre n'a pas l'intention de la maintenir à n'importe quel prix. « On veut s'assurer que les bêtes soient bien traitées », assure-t-il.

Bien que le rapport commandé par la Ville en 2012 sur l'état de santé des chevaux de calèche à Montréal conclut que l'industrie ne contribue pas à faire augmenter la cruauté animale, la SPCA continue de soutenir que « l'utilisation de chevaux de calèche à Montréal cause d'importantes souffrances à ces chevaux ».

M. Coderre a pour sa part réitéré son désir de travailler de concert avec la SPCA, qu'il a invitée à communiquer les cas de mauvais traitement à son administration. « Je pense qu'il ne faut pas dire du jour au lendemain : "Bon, les bêtes sont maltraitées, ça ne fonctionne pas!" », déplore le maire Coderre.

Un caléchier sur la sellette

Denis Coderre indique que la Ville a plusieurs griefs devant les tribunaux à l'endroit du propriétaire de l'entreprise Lucky Luc, Luc Desparois, qui fait face à plusieurs plaintes au sujet de l'état de santé de ses chevaux. « On a huit dossiers devant la cour avec lui et si on gagne, il va y avoir la suspension de quatre permis », ajoute M. Coderre.

Luc Desparois, qui possède sept des 24 permis délivrés par la Ville, se défend de que ses chevaux ne travaillent que les neuf heures permises par jour.

Il soutient que les animaux sont suivis de près « par mon vétérinaire, par moi-même, par le cocher et en plus par les vétérinaires de la Ville ».

> **« S'ils trouvent quelque chose que je fais de pas correct, que je peux faire mieux pour la santé de mes chevaux, je vais être heureux de le savoir et puis on va le faire. »**
>
> — Luc Desparois, propriétaire Lucky Luc

Luc Desparois ajoute qu'un cheval maltraité « va être difficile de travailler avec ».

L'image de Montréal ternie

« Les calèches tirées par des chevaux ne sont pas une manière charmante pour les touristes de découvrir le Vieux-Montréal, mais plutôt une forme subventionnée de cruauté envers les animaux, ce qui ternit l'image de notre belle ville en suscitant des commentaires négatifs », déplore le directeur général de la SPCA de Montréal, Nicholas Gilman.

La section montréalaise de l'organisme souligne que de grandes villes comme Londres, Paris, Beijing et Toronto ont interdit la circulation des calèches dans leurs rues. Elle estime que Montréal devrait emprunter la même avenue en adoptant un plan d'élimination progressive de cette industrie.

Les calèches à New York

Le maire de New York, Bill de Blasio, a fait de l'interdiction des calèches un engagement électoral. En décembre dernier, son administration a déposé un projet de loi visant à mettre un terme à cette pratique, que lui-même a qualifiée d'« inhumaine ». Le maire voudrait que le projet entre en vigueur d'ici le 1er juin 2016.

Son initiative se heurte toutefois à une forte opposition de l'industrie et des syndicats municipaux, qui craignent des pertes d'emplois, même si le maire propose des mesures pour les aider.

Toronto a chassé les calèches de ses rues en 1998.